



**ECC**  
Le constructeur sur mesure



**ET SI NOUS CONCEVIONS ENSEMBLE  
UNE MAISON À VOTRE IMAGE ?**

# UNE EXPERTISE RECONNUE SUR LE LITTORAL

Sur les secteurs de Calais, Dunkerque, Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer et Berck-sur-Mer, ECC est un constructeur incontournable, **acteur majeur de la construction de maisons individuelles sur le littoral** avec plus de 3000 réalisations à son actif.

Ce succès, ECC le doit à **la signature architecturale de ses constructions** et au professionnalisme de ses équipes commerciales, techniques et administratives.

Ecoute, contrôle, rigueur, sélection des meilleurs matériaux, optimisation des performances et respect des dernières normes en vigueur, ECC vous assure un **accompagnement complet pour une maison qui répond à vos envies** et à **vos mode de vie**.

Une démarche qui nous permet de nous adapter aux attentes de chacun et de pouvoir répondre à tout projet de construction de résidence principale, secondaire ou pour de l'investissement locatif, toujours au même niveau de qualité.

**Filiale de Procvivis Nord** depuis 2012, ECC partage les valeurs de respect et le sens de l'engagement du Groupe, qui depuis 1908 couvre la totalité du champ d'expertise immobilière.



## UN ACCOMPAGNEMENT ET UN SUIVI PERSONNALISÉ

Pour une maison qui reflète parfaitement votre art de vivre, nous avançons avec vous, main dans la main, à chaque étape de votre projet. Chaque projet est conçu par notre bureau d'études intégré et réalisé par des artisans de la région reconnus pour leur savoir faire.



Chaque chantier de construction est suivi par un conducteur de travaux qui veille au **bon déroulement et la bonne organisation** de celui-ci tout en respectant les délais prévus au contrat.

Avec ECC, vous bénéficierez d'un **accompagnement privilégié et d'un professionnalisme averti** de la conception à la remise des clés.

- Plus de **27 ans** de savoir-faire
- Plus de **3000** maisons construites
- **3 agences** sur le littoral : Dunkerque, Calais et Berck-sur-Mer

### VOTRE PROJET, ÉTAPE PAR ÉTAPE



Étude du projet avec le conseiller commercial



Élaboration des plans avec le conseiller commercial



Signature du contrat



Finalisation des plans et dépôt du permis de construire



Financement



Obtention du permis de construire



Choix des matériaux avec le conseiller commercial et le conducteur de travaux



Démarrage des travaux



Suivi du chantier avec le conducteur de travaux



Bienvenue dans votre maison



**5%**  
à la signature

---

**95%**  
à l'achèvement  
des travaux

**L'ATOUT  
SÉRÉNITÉ,  
L'ASSURANCE  
D'UN  
CONSTRUCTEUR  
FIABLE**



Faites construire votre maison individuelle sur-mesure en toute confiance. Avec **l'atout sérénité**, ECC vous propose un **paiement différé\*** de votre maison pour alléger votre budget pendant sa construction.

**Vous ne payez que 5% à la signature de votre contrat de construction et les 95% restants à l'achèvement des travaux ! Pas de double loyer ni d'argent à débloquer !**

\* Offre réservée aux maîtres d'ouvrages personnes physiques, paiement des fonds en conformité avec la réglementation en vigueur.



  
**DES PROJETS  
SUR-MESURE**

# VOTRE SÉRÉNITÉ ASSURÉE

En faisant construire votre future maison avec ECC, vous bénéficiez des garanties légales du Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI-loi de décembre 1990) : un contrat sécurisé par des garanties financières et des assurances à l'image d'un constructeur digne de confiance.

|   | Contrat de maîtrise d'oeuvre     | Contrat de construction d'une maison individuelle avec fourniture du plan |  Le constructeur sur mesure |
|---|----------------------------------|---|--|
| Coût global définitif réglementé par la loi                       | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Délai de réalisation des travaux fixé dès la signature du contrat | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Assurance dommages ouvrage incluse*                               | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> / <input type="radio"/>                  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Garantie décennale  | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Garantie de livraison   | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Garantie de parfait achèvement                                    | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Garantie de bon fonctionnement                                    | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Interlocuteur unique  | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Fourniture obligatoire du plan                                    | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Appels de fonds réglementés par la loi                            | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Garantie de remboursement   | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Délai de rétractation   | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |
| Service après vente centralisé                                    | <input type="radio"/>            | <input checked="" type="radio"/>  | <input checked="" type="radio"/>   |

OUI  NON

\*Obligatoire code des Assurances article 242-1



**L'assurance pour vous d'un projet mené en toute sérénité !**

## DES MAISONS RESPECTUEUSES DE LEUR ENVIRONNEMENT

Parce que de la qualité découle la sérénité de nos clients, les équipes d'ECC ont la volonté de construire des maisons aussi belles que performantes. Afin de répondre aux nouvelles réglementations exigées en matière de consommation et d'économies d'énergie, **nos collaborateurs sont régulièrement formés aux évolutions techniques.** Les modes de construction sont optimisés en conséquence pour vous apporter **les solutions optimales en matière de confort, d'isolation thermique et acoustique, d'équipements innovants et d'utilisation d'énergies renouvelables.**

Aujourd'hui, **toutes nos constructions respectent la Réglementation Thermique RT 2012** pour obtenir les meilleurs niveaux de performance énergétique. **Plus lumineuses et plus économiques, nos maisons allient confort, qualité et faibles besoins énergétiques.**

## **AGENCE DE CALAIS**

ZAC Curie - 383 Rue Gutenberg, 62100 Calais  
Tél. 03 21 97 51 51

## **AGENCE DE BERCK-SUR-MER**

3 Avenue du 8 Mai 1945, 62600 Berck  
Tél. 03 21 89 19 90

## **AGENCE DE DUNKERQUE**

1/3 rue Clémenceau, 59240 Dunkerque  
Tél. 03 61 58 46 59

[www.maisons-ecc.com](http://www.maisons-ecc.com)



Le constructeur sur mesure